

**QUÉBEC**  
**COMMISSION SCOLAIRE DE LA MOYENNE-CÔTE-NORD**  
**HAVRE-SAINT-PIERRE**

**RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES** tenue au centre administratif de la commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord, le lundi 25 mai 2015 à 19h00.

**SONT PRÉSENTS :** les commissaires monsieur Jean Parisée, président, monsieur Tony Desjardins, vice-président, madame Léona Boudreau, madame Nathalie Bernier, madame Réjeanne Landry, monsieur Henry Bond, monsieur Jean-Yves Richard, monsieur André Thériault et les commissaires-parents madame Gina Boudreau, madame Sonia Richard et madame chantale Tanguay.

**SONT AUSSI PRÉSENTS :** le directeur général monsieur Marius Richard et le directeur des services financiers monsieur Daniel Vigneault.

**EST ABSENT :** le directeur des services de l'enseignement monsieur Mario Cyr.

**ORDRE DU JOUR**

1. Lecture et acceptation de l'ordre du jour
2. **PROCÈS-VERBAL**
  - 2,1 Acceptation du procès-verbal de la réunion du 20 avril 2015
  - 2,2 Suivi
3. **DIRECTION GÉNÉRALE**
  - 3,1 Projet de consultation sur les paramètres budgétaires 2015-2016
  - 3,2 Prolongation du plan stratégique 2010-2015
  - 3,3 Cession de terrain
  - 3,4 Informations
4. **DIRECTION DES SERVICES ÉDUCATIFS**
  - 4,1 Informations
5. **DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES**
  - 5,1 Adoption du plan d'effectifs du personnel professionnel
  - 5,2 Adoption du plan d'effectifs du personnel de soutien
  - 5,3 Organisation scolaire 2015-2016
  - 5,4 Signature du contrat de service de psychologie
  - 5,5 Informations
6. **DIRECTION DES FINANCES DE L'ÉQUIPEMENT ET DU TRANSPORT**
  - 6,1 Demande d'autorisation MEESR
  - 6,2 Nomination d'une firme d'ingénieur projet «École Leventoux phase II»
  - 6,3 Radiation taxes scolaires
  - 6,4 Acceptation de soumission pour le projet «Réaménagement du stationnement école Monseigneur-Labrie»
  - 6,5 Acceptation de soumission pour le projet «Réfection de l'enveloppe et fenestration de l'école Leventoux»
  - 6,6 Informations

7. **AFFAIRES DIVERSES**

7,1 \_\_\_\_\_

7,2 \_\_\_\_\_

7,3 \_\_\_\_\_

8. **POINTS DES COMMISSAIRES**

9. Correspondance

10. Questions des membres

11. Questions de l'assemblée

12. Levée de la réunion

**LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR****Résolution No. CC-2270-2015**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Jean-Yves Richard et résolu unanimement que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

**ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL  
DE LA RÉUNION DU 20 AVRIL 2015****Résolution No. CC-2271-2015**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Tony Desjardins et résolu unanimement que le procès-verbal de la réunion du 20 avril 2015 soit accepté tel qu'il apparaît au livre des délibérations.

**PROLONGATION DU PLAN STRATÉGIQUE 2010-2015****Résolution No. CC-2272-2015**

Considérant que le MEESR adoptera sa planification stratégique 2015-2020 en avril 2016;

Considérant que plusieurs changements sont à prévoir au sein du réseau;

Considérant que la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord devra arrimer ses actions avec la nouvelle politique du MEESR;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Réjeanne Landry et résolu unanimement de prolonger d'une année le plan stratégique 2010-2015 ainsi que la convention de partenariat, soit l'année 2015-2016.

**CESSION DE TERRAIN****RÉSOLUTION No. CC-2273-2015**

Attendu le projet de construction du complexe aquatique de la MRC de Minganie ;

Attendu que le complexe aquatique sera construit sur le lot 1298-4 appartenant à la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord ;

Attendu que la procédure d'aliénation d'un immeuble par voie de droit d'emphytéose a été complétée ;

Attendu que l'article 3 de la Section I du règlement «Autorisation du ministre» mentionne que : «Une commission scolaire qui désire aliéner un immeuble dont la valeur excède 100 000,00\$ doit obtenir l'autorisation du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport» ;

Attendu que l'évaluation municipale du terrain qui fera l'objet d'une aliénation, soit le lot 1298-4, d'une superficie de 9825,2 m<sup>2</sup>, calculée selon les données du rôle actuel, fournie par l'évaluateur municipal est de 39 300,00\$ et la valeur uniformisée est de 42 837,00\$, et ce, pour l'année 2015 ;

Attendu que la valeur de ce terrain n'excède pas 100 000,00\$, il n'est pas requis pour la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord d'obtenir l'autorisation du ministre.

En conséquence, il est proposé par Chantale Tanguay et résolu unanimement :

- que le préambule de la présente résolution en fasse partie comme s'il avait tout au long été reproduit;
- que la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord cède à la MRC de Minganie par droit emphytéotique, pour une durée de 50 ans, le lot 1298-4 d'une superficie de 9825,2 m<sup>2</sup> pour la construction d'un complexe aquatique.

**ADOPTION DU PLAN D'EFFECTIFS DU  
PERSONNEL PROFESSIONNEL 2015-2016****Résolution No. CC-2274-2015**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Léona Boudreau et résolu unanimement que le plan d'effectifs des professionnelles et professionnels pour l'année scolaire 2015-2016 soit adopté tel qu'il apparaît en annexe.

**ADOPTION DU PLAN D'EFFECTIFS DU  
PERSONNEL DE SOUTIEN 2015-2016**

**Résolution No. CC-2275-2015**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Gina Boudreau et résolu unanimement que le plan d'effectifs du personnel de soutien pour l'année scolaire 2015-2016 soit adopté tel qu'il apparaît en annexe.

**SIGNATURE DU CONTRAT  
DE SERVICE DE PSYCHOLOGIE**

**Résolution No. CC-2276-2015**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Nathalie Bernier et résolu unanimement que la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord autorise le directeur général et la coordonnatrice des ressources humaines à signer pour et au nom de la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord, le contrat relatif au service de psychologie pour l'année scolaire 2015-2016.

**DEMANDE D'AUTORISATION AU MEESR**

**Résolution No. CC-2277-2015**

Considérant que la Commission scolaire désire mettre en œuvre un projet visant à procurer des économies d'énergie dans 11 bâtiments du parc immobilier de la Commission scolaire;

Considérant que la valeur totale du projet est de 3 135 150\$ après le remboursement des taxes en vigueur;

Considérant que le MEESR a accordé une subvention de 652 477\$ dans le cadre de la mesure 50640 «Travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique»;

Considérant qu'Hydro-Québec a accordé une subvention de 129 000\$;

Considérant que la participation de la Commission scolaire est de 2 354 273\$.

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Sonia Richard et résolu unanimement que la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord autorise le directeur général à demander au MEESR l'autorisation de financer à sa charge le projet de l'efficacité énergétique.

**NOMINATION D'UNE FIRME D'INGÉNIEUR  
POUR LE PROJET «ÉCOLE LEVENTOUX - PHASE II»**

**Résolution No. CC-2278-2015**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Réjeanne Landry et résolu unanimement de confier au Groupe-Conseil TDA, le mandat de réalisation des plans et devis mécanique et électrique pour le projet «Réfection de l'enveloppe et fenestration – École Leventoux (phase II)».

**RADIATION DES INTÉRÊTS D'UN  
COMPTE DE TAXES SCOLAIRES**

**Résolution No. CC-2279-2015**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire Tony Desjardins et résolu unanimement de radier les intérêts d'un compte de taxes scolaires pour un montant de 18,99\$.

**ACCEPTATION DE SOUMISSION POUR LE PROJET  
«RÉAMÉNAGEMENT DU STATIONNEMENT  
DE L'ÉCOLE MONSEIGNEUR-LABRIE»**

**Résolution No. CC-2280-2015**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire Jean Yves Richard et résolu unanimement que la Commission scolaire autorise le directeur général, monsieur Marius Richard, et le président, monsieur Jean Parisée, à signer le contrat avec le plus bas soumissionnaire conforme, et ce, pour la soumission suivante : Réaménagement du stationnement de l'école Monseigneur-Labrie.

Ouverture des soumissions le 3 juin 2015.

**ACCEPTATION DE SOUMISSION POUR LE PROJET  
«RÉFECTION DE L'ENVELOPPE ET  
FENESTRATION DE L'ÉCOLE LEVENTOUX - PHASE II»** **Résolution No. CC-2281-2015**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire Henri Bond et résolu unanimement que la Commission scolaire autorise le directeur général, monsieur Marius Richard, et le président, monsieur Jean Parisée, à signer le contrat avec le plus bas soumissionnaire conforme, et ce, pour la soumission suivante : «Réfection de l'enveloppe et fenestration de l'école Leventoux – phase II».

Ouverture des soumissions le 29 mai 2015.

**INFORMATIONS**

3,1 Monsieur Marius Richard informe le conseil que selon le projet des règles budgétaires, la Commission scolaire aura à subir une coupure budgétaire de l'ordre de 199 404,00\$.

5,3 Selon le projet des règles budgétaires, nous pouvons confirmer que nous serons en mesure de répondre aux besoins pédagogiques exprimés par les écoles pour l'année scolaire 2015-2016.

6,6 - Projets de toitures plates sont presque tous terminés sauf Natashquan  
- Projet du local de musique est terminé

**CORRESPONDANCE**

Le directeur général informe le conseil des commissaires de la correspondance suivante :

- École Monseigneur-Labrie (Gala Méritas)
- FCSQ (2)
- Invitation soccer Max

**LEVÉE DE LA RÉUNION** **Résolution No. CC-2282-2015**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Léona Boudreau et résolu unanimement que la réunion soit levée à 19h20.

---

Jean Parisée, président

---

Marius Richard, directeur général